



**Les Amis
de la Terre**

communiqué de presse

Les Amis de la Terre

2B rue Jules Ferry, 93 000 Montreuil.

Tél : 01 48 51 32 22. Fax : 01 48 51 95 12

E-mail : france@amisdelaterre.org

Financements climatiques : ce sont des taxes mondiales qu'il faut !

Paris, le 8 décembre 2009 - M. Borloo, à l'ouverture du Sommet climatique mondial de Copenhague, s'est prononcé en faveur d'une taxe sur le transport aérien et maritime international et d'une autre sur les transactions financières afin de financer la lutte contre les changements climatiques. Les Amis de la Terre soutiennent ces deux taxes, et demandent plus précisément une taxe sur les transactions de change [1], la plus opérationnelle à court terme en matière financière. De plus, les Amis de la Terre dénoncent le recours aux marchés carbone qui ne sont pas une option de financement crédible, car ils sont instables et imprévisibles.

Le besoin de financements innovants, c'est-à-dire concrètement de taxes internationales, a été annoncé publiquement ces derniers mois par MM. Sarkozy, Borloo, Kouchner et Mme Lagarde. Ils doivent permettre de financer soit le développement, soit la lutte contre les changements climatiques. Plusieurs taxes et allocations très différentes ont été évoquées par la France dans le plus grand désordre. Au delà de ces déclarations floues, les Amis de la Terre souhaitent que soient prises des mesures concrètes.

Une étude publiée en Angleterre a mis en évidence la faisabilité forte de la taxe sur le transport international aérien et maritime [2]. Elle est la plus appropriée à court terme.

Sébastien Godinot, coordinateur des campagnes des Amis de la Terre, précise : « En matière financière, la France et l'UE doivent s'engager très vite pour une taxe sur les transactions de change, avant d'élargir le champ à d'autres taxes sur les transactions financières. La taxe sur les transactions de change a déjà été largement étudiée, elle est techniquement opérationnelle (les banques privées la pratiquent déjà), parfaitement faisable à l'échelle européenne (Londres étant le centre mondial du marché des changes), et elle donnera un signal positif extrêmement fort pour les pays du Sud. D'autres taxes financières devront suivre, et d'autres pistes comme la taxation des bénéfices des multinationales, étudiées par le très officiel rapport Landau en France [3]. »

Cyrielle den Hartigh, chargée de campagne Climat aux Amis de la Terre, explique : « Vu les enjeux, une seule taxe internationale ne suffira donc pas, une approche globale implique d'en créer plusieurs. Fiscalité écologique et taxes financières sont les deux premiers pas impératifs, et cela sous l'égide des Nations unies et non de la Banque mondiale ou du FMI qui sont controversés et non démocratiques ».

Anne-Sophie Simpère, chargée de campagne Finance publique des Amis de la Terre, ajoute : « Nous dénonçons fortement l'idée de créer et utiliser des marchés carbone pour générer des financements. Les marchés carbone sont aujourd'hui instables et imprévisibles, c'est tout le contraire de ce qu'il faut pour financer la lutte contre les changements climatiques. Si le prix du carbone s'écroule comme il l'a déjà fait, le financement aussi ! Il ne faut donc notamment pas créer de marché pour le transport aérien et maritime international. »

Notes :

[1] Les transactions financières sont de diverses natures. La « taxe sur les transactions financières » est donc très vague et doit être précisée. Au contraire, la taxe sur les transactions de change est très bien délimitée

[2] « Assessing the alternatives – Financing climate change mitigation and adaptation in developing countries », New Economics Foundation and Stamp Out Poverty, May 2009 <http://www.stampoutpoverty.org/?lid=10939>

[3] « Les nouvelles contributions financières internationales », Groupe de travail présidé par Jean-Pierre Landau et commissionné par le Président de la République, Septembre 2004, <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/rapports-publics/044000440/index.shtml>